

**Sujet :** Dumoux Bernard demande : Objet de l'enquête port de Cavalaire

**Date :** Fri, 14 Dec 2018 09:23:25 +0100

**De :** Bernard Dumoux

Madame le Commissaire Enquêteur,

Il est très difficile de faire un condensé des nombreuses remarques que nous suggère une documentation très peu digeste.

Globalement, il est sans doute incontestable que la fin de concession du Port privé soit une opportunité intéressante pour la ville de Cavalaire.

Pratiquement, la présentation très communicante du projet et les manifestations verbales de type "apéro ponton" n'apportent pas toutes les réponses que nous sommes en droit d'attendre.

1° l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau :

L'avis de la mission note "les faiblesse du dossier", la non prise en compte du R122.5 du Code de l'environnement. On peut lire que les enjeux ne sont pas clairement identifiés...etc

Nous pouvons donc être inquiet sur l'impact que peuvent avoir tous ces travaux sur la qualité des eaux du port et de la totalité de nos plages.

je parle en vrac : de la couverture de la Castellane, de l'intégration de la plage du centre ville, de la démolition du quai M Pageot, du déplacement de la mise à l'eau, du renouvellement des eaux du port, de la seule passe d'entrée ( qui cumule à la fois les risques d'accident physique et les risques de pollution aux hydrocarbures...)

L'impact économique et paysager n'est pas non plus évoqué avec le projet "cœur de ville", ni la justification de la continuité du port avec l'existant : maison de la mer, office de tourisme, professionnels des activités de la mer ou restaurateurs.

Sur ces points, une étude plus approfondie devrait être conduite avant de donner un autorisation officielle.

2° le transfert de gestion

Cette action n'appelle pas de commentaire car la présence de ce bâtiment était une verrue et la parcelle libérée pourra servir utilement les Cavalaïrois.

3° L'extension portuaire.

La lecture du dossier me laisse perplexe quant à la finalité du projet. Quid de l'intérêt des plaisanciers ? Moins de places disponibles ( 76 ? ) au profit de bateaux plus grand ( lesquels, j'en connais qui sont partis ! )

moins de places de parking et accès a la mise à l'eau plus isolée et moins accessible.

Tout cela pour un prix plus cher et avec un choix de gestion peu transparent de "garanties d'usage " et de société des gestion type SPL.

Pourquoi ne pas faire simple : location et gestion municipale,

quoiqu'on nous explique, c'était possible !

Quid aussi de l'intérêt des Cavalairois pour l'aspect financier? Car ce projet est colossal ( 35 ME HT ) et fait des impasses sur les coûts d'exploitations, sur la maîtrise des dépenses des travaux, sur la dérive des délais de réalisation.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'aucun chantier ne se rémunère au prix prévu initialement, cet aspect n'est jamais évoqué. Il n'y à pas de plan B. Qui paiera : les plaisanciers ( des Cavalairois ! ) ou bien la SPL ( 85 % mairie, donc des Cavalairois ! )

Et je ne parle pas des dépenses non budgétés en relation avec les projets futurs de communication avec "coeur de ville".

A mon sens, ce projet de Port est un projet extrêmement important pour notre ville, engageant ces choix pour 30ans ou plus.

Le dossier présenté est à mon avis insuffisant pour être mis en réalisation et devrait faire l'objet d'un report, car en l'état il subsiste de très gros risques financiers.

"Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement"

Je vous remercie de votre attention.

Je vous prie d'agrée, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de mon profond respect

----

Profil : autre

Nom : Dumoux

Prénom : Bernard